
MASTER 2 DUI
Développement Urbain Intégré
(Parcours en Alternance)

2021-2022

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec plaisir dans votre école, l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. Dans ce livret, vous trouverez de nombreuses informations sur un environnement particulièrement riche pour étudier les questions urbaines. Composante commune à deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, l'École d'Urbanisme de Paris fait partie du Campus Descartes où sont présents nos principaux partenaires d'enseignement et de recherche, dont l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, des écoles d'ingénieurs, des départements universitaires et de nombreux laboratoires qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse.

Dans ce contexte, l'EUP vous offre un ensemble de formations très complet qui couvre de nombreux domaines dans lesquels vous ferez à terme tout ou partie de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignant-es-chercheur-es et de praticien-nes aux horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que de leurs domaines d'application, vous accompagneront. Reconnues aussi bien nationalement qu'internationalement, ils et elles mettent à votre disposition une diversité de parcours et de ressources dont vous devez tirer parti. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est là pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus.

Cette année sera extraordinaire après la crise sanitaire qui a confiné une grande partie de la planète, nous forçant à habiter différemment les territoires de nos vies. En accentuant les défis auxquels sont confrontés les espaces urbains, cette crise nous oblige à repenser la manière de les concevoir et de contribuer à les organiser.

Vous avez ici l'occasion de faire de votre année un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel riche et enthousiasmant. Pour cela, profitez de l'ensemble des opportunités que vous offre l'École d'Urbanisme de Paris, et agissez en futures professionnelles soucieux-ses, à la fois de notre institution commune, et des personnes qui la font vivre. Les étudiant-es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2021-2022.

Jérôme Monnet et Marcus Zepf
Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris.....	4
1 Le Master Urbanisme et Aménagement.....	5
1.1 Présentation des parcours.....	8
1.2 Débouchés professionnels.....	12
1.3 Calendrier de l'année 2021-2022.....	13
1.4 Déroulement de l'année.....	14
1.5 Modalités de validation.....	14
1.6 Les activités communes de la mention.....	14
1.7 Programme des activités communes du S3.....	16
1.8 Journée Grand Paris.....	23
1.9 La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	23
▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris ».....	24
1.10 Mobilités internationales.....	25
1.11 Stage et mémoire en Master 2.....	27
1.12 La Voie Recherche.....	28
2 Master 2 DUI – Développement urbain intégré.....	31
2.1 Présentation du parcours.....	32
2.2 Description des compétences, unités d'enseignement et cours.....	33
2.3 Emploi du temps de l'année 2021-2022 - Premier semestre (S3).....	39
2.4 Calendrier d'alternance 2021-2022.....	41
3 Informations générales.....	43
3.1 Équipe enseignante.....	44
3.2 Équipe administrative.....	49
3.3 Vie étudiante – informations pratiques.....	50
▪ Services de la Vie étudiante (Université Gustave Eiffel UPEC).....	50
▪ Études et handicaps.....	50
▪ Le BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP.....	51
▪ Environnement numérique de travail (ENT).....	51
▪ Salles informatiques.....	51
▪ Ressources documentaires.....	51
▪ Aides financières.....	52
▪ Restauration.....	52
▪ Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes.....	53
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.....	54
3.5 Venir à l'EUP.....	57

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenue, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech —, École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

École d'Urbanisme de Paris

2021-2022

Responsables du Master :

Sonia GUELTON (guelton@u-pec.fr)

Sandrine WENGLENSKI (sandrine.wenglenski@univ-eiffel.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant·es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « **socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement** » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant·es issues de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant·es** dans leur formation.

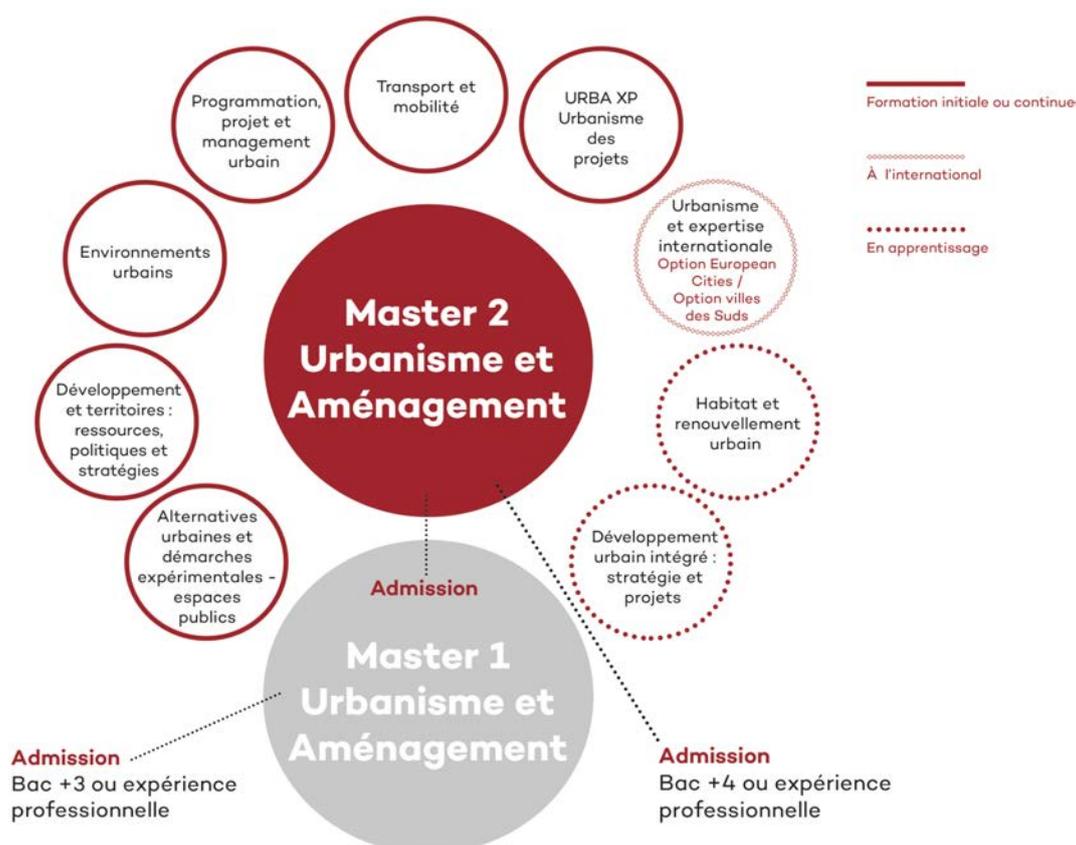


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIÈRE ANNÉE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNÉE (M2) l'étudiant-e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant-es-chercheur-es porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

PARCOURS AUDE

ALTERNATIVES URBAINES ET DÉMARCHES EXPÉRIMENTALES – ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant·es de se ré-appropriier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsables : Franck DORSO - Anne JARRIGEON

PARCOURS DETER

DÉVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATÉGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsables : Emre KORSU - Christian LEFÈVRE

PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

DÉVELOPPEMENT URBAIN INTÉGRÉ : STRATÉGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futur·es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant·es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsables : Nadia ARAB - Yoan MIOT

PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Ce parcours propose une formation complète aux métiers de l'urbanisme, en mettant l'accent sur les enjeux environnementaux de l'intervention sur l'urbain et les territoires urbanisés.

Les objectifs de la formation se déclinent autour de la construction d'une expertise critique sur les problématiques d'aménagement environnemental, sur la saisie des problématiques environnementales liées au fonctionnement des territoires, ainsi que leurs fondements théoriques et leurs traductions législatives, réglementaires et opérationnelles. Il s'agit pour les étudiant-es de connaître les modalités d'intégration de ces problématiques dans les processus de décision en urbanisme et aménagement aux différentes échelles, et de maîtriser et appliquer les outils de l'aménagement environnemental, notamment au travers de l'atelier.

Responsables : Stéphane MERCIER - Ana Cristina TORRES

PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnel·les de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Jean-Claude DRIANT - Françoise NAVARRE

PARCOURS PROMU

PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant-es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsables : Félix ADISSON - Emmanuel REDOUTEY

PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISÉ EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

TRANSPORT ET MOBILITÉ

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant-es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement,

en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsables EUP : Arnaud PASSALACQUA - Philippe POINSOT

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant·es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISÉ EN DEUX OPTIONS :

- European Cities (entièrement en anglais).

Responsables : Francesca ARTIOLI (jusqu'en janv. 2022) | Christine LELÉVRIER (à partir de fév. 2022)

- Urbanisme et villes des Suds.

Responsable : Sylvie JAGLIN

PARCOURS URBA XP

URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant·es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant·es encadrés par cinq à six enseignant·es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant·es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur·euses politiques (élu·es, représentant·es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DÉMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel·les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2021-2022

Sept. 2021		Oct. 2021		Nov. 2021		Déc. 2021		Janv. 2022		Fév. 2022	
M 1		V 1	Activités Communes 1	L 1	Février	M 1		S 1		M 1	
J 2		S 2		M 2		J 2		D 2		M 2	Forum des métiers*
V 3		D 3		M 3		V 3		L 3	S12 M2	J 3	Forum des métiers*
S 4		L 4	S1 M2	J 4		S 4		M 4		V 4	
D 5		M 5		V 5		D 5		M 5		S 5	
L 6	Rentrée M2 DUI	M 6		S 6		L 6	S10 M2	J 6		D 6	
M 7		J 7		D 7		M 7		V 7		L 7	S3 M2
M 8		V 8		L 8	S6 M2	M 8		S 8		M 8	
J 9		S 9		M 9		J 9		D 9		M 9	
V 10		D 10		M 10		V 10		L 10	S13 M2	J 10	
S 11		L 11	S2 M2	J 11	Février	S 11		M 11		V 11	
D 12		M 12		V 12		D 12		M 12	Journée Grand Paris*	S 12	
L 13	Rentrée M2 URBA XP	M 13		S 13		L 13	S11 M2	J 13		D 13	
M 14		J 14		D 14		M 14		V 14		L 14	S4 M2
M 15		V 15		L 15	S7 M2	M 15		S 15		M 15	Jury S3 M2
J 16		S 16		M 16		J 16		D 16		M 16	
V 17		D 17		M 17		V 17	Conférence MOPU	L 17		V 17	
S 18		L 18	S3 M2	J 18		S 18		M 18	Semaine interruption M2	V 18	
D 19		M 19		V 19		D 19		M 19		S 19	
L 20	Rentrée M2 HRU	M 20		S 20		L 20		J 20		D 20	
M 21		J 21		D 21		M 21		V 21	Activités Communes 2	L 21	S5 M2
M 22	Rentrée M1	V 22		L 22	S8 M2	M 22		S 22		M 22	
J 23	Rentrée M2	S 23		M 23		J 23		D 23		M 23	
V 24	Rentrée M1+M2	D 24		M 24		V 24		L 24	Semestre 4 Semaine 1 M2	J 24	
S 25		L 25	S4 M2	J 25		S 25		M 25		V 25	
D 26		M 26		V 26		D 26	Congés de fin d'année	M 26		S 26	
L 27		M 27		S 27		L 27		M 27		J 27	
M 28	Semaine des Activités Communes 1	J 28		D 28		M 28		V 28	Activités Communes 2	L 28	S6 M2
M 29		V 29		L 29	S9 M2	M 29		S 29			
J 30		S 30		M 30		J 30		D 30			
		D 31				V 31		L 31	S2 M2		

*Les dates suivies d'un astérisque sont données à titre indicatif et ne sont pas encore fixées au moment de l'impression des livrets.

Mars 2022		Avr. 2022		Mai 2022		Juin 2022		Juill. 2022		Août 2022	
M 1		V 1		D 1		M 1		V 1		L 1	
M 2		S 2		L 2		J 2		S 2		M 2	
J 3		D 3		M 3		V 3		D 3		M 3	
V 4		L 4	Départs en stage M2	M 4		S 4		L 4		J 4	
S 5		M 5		J 5		D 5		M 5		V 5	
D 6		M 6		V 6		L 6	Février	M 6		S 6	
L 7	S7 M2	J 7		S 7		M 7		J 7		D 7	
M 8		V 8		D 8		M 8		V 8		L 8	
M 9		S 9		L 9		J 9		S 9		M 9	
J 10		D 10		M 10		V 10		D 10		M 10	
V 11		L 11		M 11		S 11		L 11		J 11	
S 12		M 12		J 12		D 12		M 12		V 12	
D 13		M 13		V 13		L 13		M 13		S 13	
L 14	S8 M2	J 14		S 14		M 14		J 14		D 14	
M 15		V 15		D 15		M 15		V 15		L 15	
M 16		S 16		L 16		J 16		S 16		M 16	
J 17		D 17		M 17		V 17		D 17		M 17	
V 18		L 18	Février	M 18		S 18		L 18		J 18	
S 19		M 19		J 19		D 19		M 19		V 19	
D 20		M 20		V 20		L 20		M 20		S 20	
L 21	S9 M2	J 21		S 21		M 21		J 21		D 21	
M 22		V 22		D 22		M 22		V 22		L 22	
M 23		S 23		L 23		J 23		S 23		M 23	
J 24		D 24		M 24		V 24		D 24		M 24	
V 25		L 25		M 25		S 25		L 25		J 25	
S 26		M 26		J 26	Février	D 26		M 26		V 26	
D 27		M 27		V 27		L 27		M 27		S 27	
L 28	S10 M2	J 28	Congés de printemps	S 28		M 28	Jury intermédiaire S4 M2	J 28		D 28	
M 29		V 29		D 29		M 29		V 29		L 29	
M 30		S 30		L 30		J 30		S 30		M 30	
J 31				M 31				D 31		M 31	

1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant-es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

Les étudiant-es de la Voie Recherche sont également inscrit-es dans un parcours spécifique, dont ils et elles suivent l'essentiel des activités de groupe. L'inscription dans cette voie se fait : soit en début d'année, soit au second semestre pendant lequel l'essentiel de l'activité devient l'élaboration d'un mémoire. Les étudiant-es souhaitant faire une demande d'allocation doctorale doivent anticiper le plus tôt possible leur inscription en Voie Recherche. Ces éléments sont détaillés dans la suite du livret.

Les parcours en alternance ont un calendrier spécifique.

Le suivi de cette année est lourd et suppose un engagement fort des étudiant-es.

1.5 MODALITÉ DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année décide de l'attribution du second semestre et du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7.

Le rattrapage est possible mais non obligatoire pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10. Dans ce cas, l'étudiant-e doit signaler sa démarche à la scolarité, qui transmet à l'enseignant-e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier développé dans chaque parcours, les Activités communes, ainsi que les mémoires de première et seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

PRÉSENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant-es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent

1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3

DU 27 SEPTEMBRE AU 1ER OCTOBRE 2021

AC 1 : ATELIER D'ÉCRITURE - L'ÉCRITURE DES LIEUX

Référente : Elsa VIVANT

Après une séance de présentation de la démarche, les étudiant·es réaliseront plusieurs exercices d'écriture de lieux, en salle et en extérieur, selon des protocoles proposés par l'OuLiPo comme par exemple : <http://ouliipo.net/fr/contraintes/a-supposer> (et d'autres). Par l'écriture, les étudiant·es sont amené·es à repenser leurs pratiques d'observation, à se décentrer, et à déployer leur capacité à se projeter dans un futur imaginaire.

Dans un second temps, les étudiant·es élaboreront ensemble un dispositif de restitution de leurs textes.

Si les conditions sanitaires le permettent, cette activité sera réalisée en résidence à l'Espace Culturel André Malraux au Kremlin-Bicêtre.

OBJECTIFS : cette activité contribue à l'acquisition de compétences en matière d'observation, d'écriture et de restitution.

AC 2 : URBAX - INTERNATIONAL VERSION

Référent·es : Sonia GUELTON et Juan Carlos CUEVAS

Activity in English only, with priority given to international students.

Activité se déroulant en anglais uniquement, la priorité étant accordée aux étudiant·es du parcours international.

“Urbax” is a pedagogical interactive simulation of urban planning and development, involving the main urban actors: Local authority, public and private developers, entrepreneurs, landowners (three days).

Urbax is a computer assisted interactive role-playing game that enables participants to take on different functions in the fields of urban development and planning: Land ownership, public regulation, development and other economic activities, etc.

The goal is to interact with all the players in order to create a coordinated action for different urban environments. The simulation is essentially done by the participants and a game leader, who controls the software program.

Through Urbax, students will simulate private land development projects in a territorial strategy implemented by selected public tools. They will play different actors with different strategies: A city council, a public housing agency, private developers and industrialists, directors, according to a computer-monitored process regulated by the coordinators.

Students will have to design an original presentation to be performed in front of the EUP students at the end of the week.

OBJECTIVES:

- To understand urban planning and development systems: Interactions, control and regulations.
- To understand actors' strategies.
- To choose tools: Land use, planning, financing, contracts.
- To manage cooperation, human relationships and conflicts.

AC 3 : ATELIER URBA - VERSION BOURG STRUCTURANT

Référents : Philippe POINSOT et Éric CITERNE

Urbax (simulation interactive) : logiques d'acteurs, stratégies et outils de l'aménagement urbain.

Urbax : simulation d'un processus de mobilisation foncière pour la mise en œuvre d'une stratégie de développement d'une petite ville.

L'atelier s'appuie sur une mise en situation fictive et orchestrée par des spécialistes du foncier et de l'aménagement. Les étudiant-es interagissent sur le territoire fictif proposé et analysent les résultats de leurs décisions.

Une séance introductive pose les principales références à mobiliser dans le « jeu urbain », les étudiant-es préparent leur « rôle » autour de deux éléments clefs : les acteurs et les outils.

La simulation se déroule ensuite en continu sur une période de deux jours et demi.

À l'issue du jeu, un point d'évaluation avec les étudiant-es permet de croiser les apports, de produire une restitution collective et un rapport analytique.

OBJECTIFS :

- Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs de l'aménagement urbain.
- Comprendre le système de l'aménagement urbain et ses interactions sur les plans foncier, financier et juridique.
- Savoir choisir et utiliser les outils et méthodes applicables pour l'aménagement d'un « quartier durable ».
- Résolution de problèmes et de défis de prise de décisions en situation complexe.

AC 4 : CORPS URBAINS : ÉCHELLE DU CORPS / ÉCHELLE DE LA VILLE

Référent-es : Grégoire MOULIN-MORABITO et Véronica COHEN

Activité accessible à un public anglophone.

À travers l'exploration de deux lieux post-modernistes (Arènes de Picasso et Espace d'Abraxas), l'activité commune propose une rencontre autour de la ville dans une dialectique corps/ville et ses potentiels artistiques.

Cette activité intensive se base sur une perception de la relation entre deux perceptions et deux échelles :

- Celle d'un espace urbain monumental conçu à une période donnée.
- Celle du corps traversant, occupant et dialoguant avec ces architectures et paysages.

Les étudiant-es seront invité-es à explorer les potentielles créations que peuvent générer une telle relation. Cette activité cherchera à générer des productions artistiques au prisme de la dialectique corps/mouvement/ville.

Les supports et medium pourront être variés et si le corps est un sujet, il n'est pas imposé comme outil direct (il ne s'agit pas ici de réaliser obligatoirement des performances dansées ou corporelles). Ainsi les travaux pourront se réaliser sous forme de travaux graphiques, photographiques, filmiques, installations ou encore performances.

À partir d'une orientation thématique, du choix d'un propos, le déroulement de ce workshop sur un temps court se construira dans la formalisation d'une intention (échelle du corps, paysage, mouvement, multiplicité ou unité des corps, intériorité des espaces, etc.).

La ville, en tant que territoire donné, le corps comme outil d'exploration ou de narration sont ainsi les deux matières du processus artistique individuel ou collectif engagé.

La restitution de cette activité se concevra comme le regroupement des différents travaux à travers une présentation/exposition: la salle de cour deviendra lieu de scénographie où la mise en commun de l'ensemble des créations.

OBJECTIFS :

- Considérer la relation corps/territoire comme exploration artistique.
- Développer une capacité efficace de rassemblement d'informations sur un territoire donné.
- Développer une approche analytique et physique des espaces urbains.
- Confronter différentes échelles.
- Élaborer un travail artistique traduisant un propos sensible, critique.
- Conceptualiser en groupe la mise en espace des matériaux artistiques et en dégager une sensation commune.
- Appréhender la scénographie comme dispositif d'un récit collectif.

AC 5 : MÉMOIRE(S) CONTROVERSÉE(S) – LE BOIS DE VINCENNES

Référente : Florine BALLIF

OBJECTIFS : cette activité a pour objectif d'apprendre à analyser un site et comprendre les enjeux de mémoire coloniale à Paris. Le cas d'étude sera le jardin d'agronomie tropicale du bois de Vincennes et le Palais de la Porte Dorée

Elle s'appuiera sur la visite et analyse de sites, recherche de documentation et valorisation des résultats dans une restitution écrite et visuelle (PowerPoint ou panneaux, au choix).

DÉROULÉ : après le lancement de l'activité lundi, visite de sites le mardi et mercredi. Puis travail en salle, retour sur le site en fonction des besoins.

AC 6 : LE TOUR DU GRAND PARIS

URBANISME COMPARÉ EN RÉGION PARISIENNE

Référent : Laurent COUDROY DE LILLE



Organisation d'un parcours de découverte/terrain en région Île-de-France.

OBJECTIFS : L'apprentissage porte sur la connaissance de la région parisienne et de son urbanisme, et le montage d'une journée et demie de visite.

AC 7 : LE SON, UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE

Référent : Samuel BUTEAU

Activité accessible à un public anglophone.

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire.

Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené-e à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier du sud du 19^e arrondissement de Paris, son histoire passée et actuelle.

Suite à vos prises de son, un travail de montage sonore sera à réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant-es.

Dans le cadre de ses activités, l'association Des cris des villes réalise actuellement une balade sonore dans les quartiers Place des Fêtes et Danube (Paris 19e). Si les étudiant-es le souhaitent, leurs productions pourront être intégrées à ce projet.

LIEUX DE RÉALISATION : EUP, 19e arrondissement (quartiers Place des fêtes et Danube).

À noter : aucun prérequis en son (technique, montage, etc.) ni aucune connaissance sur les quartiers en question ne sont nécessaires pour participer à l'activité.

OBJECTIFS :

- Découvrir et s'appropriier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore.
- Participer à la création d'une balade sonore.

AC 8 : TERRITOIRE RÉTROFIT ET IMAGINAIRE DES TECHNIQUES !

Référent : Arnaud PASSALACQUA

Activité accessible à un public anglophone.

En vous basant sur la définition de la *low-tech* en tant que fondée sur des ressources territoriales locales, la réinvention de solutions anciennes et la participation du plus grand nombre aux choix techniques, imaginez un scénario d'adaptation d'un territoire sobre dans une ville moyenne. Il s'agira notamment de se fonder sur l'idée de **rétrofit** des infrastructures, c'est-à-dire de réemploi d'objets déjà existants en les adaptant à partir de solutions techniques plus simples, plus locales et plus conviviales. Le tout suppose donc une transformation des rapports sociaux sur le territoire autour de la construction d'une autre voie technique, indispensable au vu des contraintes énergétiques, climatiques, de biodiversité et portant sur les matériaux.

Dans ce contexte, comment passer du statut d'invention ouverte (*open source*) à celui d'innovation ? Quels éléments de contexte (territorial, social) s'imposent comme cruciaux ? Quels types de structures mettre en place pour porter ces innovations et quelles communautés mobiliser ?

Quelques exemples : le projet Regenbox, le vélo Philips dans les années 1930, la voiture à hydrogène d'origine solaire de Jean-Luc Perrier dans les années 1970, Witkar, ancêtre de l'autopartage dans les années 1970, mise en commun de moyen de production énergétiques ou hydrauliques par des régies locales, etc.

OBJECTIFS :

- Appréhension de la place des techniques dans les configurations territoriales.
- Appréhension systématique des enjeux d'adaptation aux contraintes énergétiques et climatiques.
- Adoption d'un cadre de pensée alternatif aux solutions fondées sur des fuites en avant technique.
- Recherche d'une cohérence entre les solutions techniques, les ressources territoriales et les configurations sociales.

AC 9 : VISIONS URBAINES

LE POINT DE VUE COMME ENJEUX DE REPRÉSENTATIONS SPATIALES

Référente : Lucinda GROUEFF

Entre documentaire et fiction, l'objectif de cette activité est de questionner nos modes de représentations urbaines à travers la prise de vue et la réalisation de séries photographiques sonores et/ou de documents vidéographiques. Des créations expérimentales au profit d'un bouleversement perceptif et interprétatif qui interroge nos repères et les échelles communes.

OBJECTIFS :

- De l'observation à la diffusion, se saisir des outils audio-visuels pour renouveler les regards sur des espaces urbains.
- Exprimer une temporalité, un imaginaire, des ressentis par l'image, le mouvement, le son. Donner du sens au cadre, au mouvement et par le montage.
- Appréhender les bases de la réalisation d'un film à travers toutes ses étapes (production, postproduction et diffusion).

AC 10 : INTRODUCTION À LA RYTHMANALYSE D'UN ESPACE PUBLIC

LE BALLET DE LA PLACE DE LA NATION

Référent : Emmanuel MUNCH

Activité accessible à un public anglophone.

L'activité se construit autour de plusieurs périodes d'observations, place de la Nation. Pour rendre compte des temporalités des pratiques déployées, nous effectuerons des relevés acoustiques et visuels à intervalle de temps régulier. La combinaison des relevés sonores et photographiques nous donnera accès à la rythmique du lieu.

Le lundi, en amont du terrain, nous verrons comment les cadres conceptuels de la musicologie peuvent s'avérer efficaces pour refléter la forme temporelle de la vie urbaine.

À l'issue du terrain, nous travaillerons sur ordinateur pour exploiter les relevés. En nous rapprochant du travail du « rythmanalyste », l'objectif final sera de décrypter la chorégraphie observée, pour ensuite donner à voir et à entendre « le ballet » quotidien de la place de la Nation.

À partir de présentations visuelles et sonores, le rendu mettra l'accent sur la mise en musique du lieu et de sa dynamique.

OBJECTIFS :

- Investiguer la dimension temporelle et rythmique des usages pour diagnostiquer un territoire.
- Mobiliser diverses techniques d'observations sensibles en s'essayant notamment à l'analyse sonore d'un espace urbain.
- Introduction à la rythmanalyse et au chrono-urbanisme.

AC 11 : DESSINE-MOI DES « RUES AUX ÉCOLES »

Référente : Léa ZACHARIOU

Pour deux rues aux écoles, l'une à Paris et l'autre à Montreuil :

1. Observation de terrain et échange avec les parents et peut-être avec les enfants, si c'est envisageable (à caler avec les écoles).

2. Recherche de solutions inspirantes à l'étranger, et analyse de la documentation existante (CEREMA, Rue de l'Avenir, kit interne*).
3. Production de visuels d'aménagement possible devant les écoles (plan, dessin, illustration), et message de communication associé. Cibles : élu-es, grand public, parents et enfants.
4. Analyse et retour critique sur un *kit d'urbanisme produit en interne pour les parents, contenant des propositions de solutions.
5. Retour critique et méthodologique sur les éléments recueillis auprès des parents, et éventuellement des enfants.

Facultatif : participation à l'évaluation des rues aux écoles mises en œuvre par la Mairie de Paris dans le cadre de la création d'un baromètre/observatoire de la mobilité active.

AC 12 : LA GESTION DE L'EAU EN VILLE

Référentes : Corinne LARRUE, Juliette CHAUCHEAU

L'atelier vise à sensibiliser les futur-es professionnel-les de l'urbanisme sur la place de l'eau dans le projet urbain. Il est ainsi proposé de considérer l'eau comme un vecteur incontournable du projet urbain, de la planification à la gestion en passant par la programmation et la mise en œuvre. L'atelier alternera jeux de rôle, études de cas, visite et co-construction d'un projet urbain avec restitution le vendredi.

Journée 1 : Comment intégrer l'eau dans son projet de ville : De quelle eau parlons-nous ?

Journée 2 : Au-delà du réglementaire, l'eau, une opportunité pour une planification du territoire.

Journée 3 : Intégrer l'eau dans toutes les phases d'un projet urbain.

Journée 4 : Intégrer l'eau dans toutes les phases d'un projet : Un savoir-faire à partager et à valoriser.

Journée 5 : Restitution.

AC 13 : LA VILLE CYCLO-FERRÉE

Référent : Vaclav STRANSKY

Activité accessible à un public anglophone.

Contexte : les énergies fossiles sont épuisées et les réservoirs des véhicules routiers sont à sec ; mais le mode ferré continue à fonctionner grâce aux centrales nucléaires.

L'objet de cette activité est d'imaginer une agglomération dont les transports reposeraient uniquement sur l'association du fer et de la bicyclette.

Il s'agira de : cerner les enjeux et les implications en termes d'aménagement ; formaliser correctement un problème ; identifier les contradictions ; se poser les bonnes questions ; faire preuve de créativité pour proposer des éléments de réponses en mobilisant une bibliographie *ad hoc*, éventuellement complétée par des retours de visites sur le terrain.

Après un rapide état des lieux sur cette association modale (possibilités, contraintes, retours d'expériences dans d'autres pays), qui permettra d'alimenter une réflexion sur le champ des possibles (réponses par des dispositifs techniques et par l'aménagement des gares et de leurs zones de chalandise), les étudiant-es décideront collectivement d'un terrain d'étude et d'une approche.

Ces choix orienteront le déroulement de l'activité : par exemple, réflexion prospective commune sur plans et documents s'il s'agit d'esquisser un scénario global à l'échelle d'une agglomération ; organisation par groupes travail s'il s'agit de focaliser, plus localement, sur

quelques sujets ciblés, possiblement en lien avec un ou plusieurs terrains d'étude choisis (ce qui peut justifier un travail *in situ*), etc.

AC 14 : DE L'APPROCHE DU GENRE À L'APPROCHE DES GENRES

Référentes : Alicia LUGAN, avec l'intervention de Julia GOULA-MEJON

Activité en français et possible en espagnol. Étudiant·es hispanophes bienvenu·es.

« Si la ville avait un genre, elle serait sans conteste d'ordre masculin. »

À la différence du sexe qui se réfère aux différences biologiques entre les hommes et les femmes, le genre désigne une construction sociale de la différence entre les sexes. Sans que cela ait de fondement biologique explicatif, cette construction sociale attribue, des rôles, des tâches, et des attributs différenciés à chaque sexe qui varient selon les époques et les cultures. Cette catégorisation s'accompagne également d'une hiérarchisation de ces caractéristiques qui s'est largement faite au dépend de celles attribuées aux femmes.

Ces différences et inégalités entre les hommes et les femmes conduisent à des pratiques et expériences différentes de l'espace entre hommes et femmes. Et, à y regarder de plus près, les pratiques et expériences des femmes restent largement peu ou pas prises en compte.

Mais plus largement, les populations qui peuvent souffrir de formes de mise à l'écart dans la ville d'aujourd'hui sont nombreuses, tant la fabrique urbaine est le reflet « des genres » entendus, comme la construction sociale de publics types auquel on attribue également des rôles, des tâches et des attributs différenciés. À partir de la prise en compte du genre, nous proposons d'élargir la réflexion à la meilleure prise en compte d'autres publics tels que les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

L'approche genre propose ainsi de mieux révéler la diversité des pratiques et expériences de l'espace afin de mieux les prendre en compte. Ainsi, prendre en compte le genre dans l'aménagement ce n'est pas seulement penser l'espace « pour les femmes », c'est surtout prendre en compte des besoins et usages restés longtemps impensés, au profit de tous.

À travers une approche à la fois théorique et pratique, cet atelier propose aux étudiant·es de se former à l'approche genre. L'objet de l'atelier portera sur l'élaboration, avec l'approche genre, d'un diagnostic participatif d'un ou plusieurs espaces publics, puis de la formulation de préconisation sur cet espace. Dans ce cadre, les étudiant·es seront initié·es à la méthode des marches exploratoires et seront invité·es à explorer différentes méthodes participatives. La restitution de diagnostic et de projet pourra se faire sous une forme classique (plan, croquis, photos de référence, etc.) mais pourra être aussi l'occasion d'explorer de rendu. Cela sera défini collectivement avec les étudiant·es.

1.8 JOURNÉE GRAND PARIS

JANVIER 2022 – 11^E ÉDITION

Coordination : Daniel BEHAR

Rendez-vous très attendu par les spécialistes de la question, la Journée Grand Paris permet chaque année de faire le point sur les évolutions de l'organisation et de l'aménagement du Grand Paris. Elle mobilise élu-es, technicien-nes, chercheur-euses et expert-es ayant des vues et des analyses diverses. Elle réunit ainsi plusieurs centaines de participant-es et aboutit à la diffusion de synthèses et articles.



De gauche à droite : Daniel Behar, Journée Grand Paris 2018. Table ronde 3, Journée Grand Paris 2018. © École d'Urbanisme de Paris.

1.9 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MÈNE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-euses des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris — le Lab'Urba, le LATTTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :

- Cinq membres fondateurs de la Chaire : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), Grand Paris Aménagement, CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
- Une dizaine de partenaires associés : Altarea Cogedim, Eiffage Aménagement, la Française, Kaufman & Broad, Linkcity, la SEMAPA, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, la Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région (ex-institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France), l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction Régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>
- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

Le label « itinéraire de formation Grand Paris » De la Chaire « Aménager le Grand Paris »



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant-e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant-e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :
 - Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
 - Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINÉRAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant-e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire

« Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant-e. à la fin de chaque année universitaire.

1.10 MOBILITÉS INTERNATIONALES

SEMESTRES D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant-es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

Rappel : les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Les départs en M2 s'organisent :

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

DÉPART EN M1 (AU S2)

Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant-es intéressé-es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Universités partenaires pour le M1

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taïwan).

DÉPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant·es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant·es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant·es sont invité·es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master's programme in urban planning.

DÉPART EN M2 - AUTRES PARCOURS (AU S3) — M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU

Important : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option 'Urbanisme et Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Taïnan City (Taïwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l'EUP, rubrique 'International'.

Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s'organise avec les coordinateur·trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l'étudiant·e.

L'étudiant·e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d'une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d'enseignement de l'université d'accueil).

Les candidat·es dont le projet de mobilité est retenu seront informé·es par les coordinateur·trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

AIDES À LA MOBILITÉ

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant·es sont orienté·es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.

- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant·e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, *spécifiquement* : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

AU RETOUR DE LA MOBILITÉ

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant·e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant·es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

1.11 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril*, les étudiant·es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP met à disposition des offres de stage auxquels les étudiant·es candidatent, principalement entre décembre et mars. Chaque stagiaire a un·e maître·sse de stage dans l'organisme, et un·e tuteur·trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant·es, et si possible de professionnel·les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

*Les dates peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant·e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
4. La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Pour les étudiant·es de la Voie Recherche, le suivi d'un stage est possible, à rendre compatible avec le mémoire de recherche. Le stage peut être effectué dans un laboratoire de recherche.

Les éléments plus précis concernant l'élaboration et la forme des mémoires, leur calendrier d'élaboration, seront détaillés au cours du premier semestre (S3), au sein de chaque parcours ou de la Voie Recherche.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises, ce qui est naturel dans un travail universitaire, celles-ci doivent être dûment signalées comme telles et intégrées au raisonnement personnel développé (et peuvent être critiquées ou relativisées).

1.12 LA VOIE RECHERCHE

La Voie Recherche (VR) s'adresse aux étudiant-es des parcours de Master 2 de la mention Urbanisme et Aménagement, hors apprentissage. La procédure de recrutement des étudiant-es désirant effectuer leur scolarité de Master 2 au sein de la Voie Recherche s'effectue au sein des parcours. Cette démarche est de leur responsabilité : il leur appartient de se signaler.

Au Semestre 3 (S3) comme au Semestre 4 (S4), les étudiant-es VR se regroupent sur un créneau d'une demi-journée hebdomadaire pour suivre des cours et séminaires. Ces enseignements se substituent à l'un des cours de la maquette du parcours, au S3 comme au S4. Ces enseignements intègrent un grand nombre de membres de l'équipe pédagogique de l'École d'Urbanisme de Paris, selon des formats variés (intervention ponctuelle, encadrement d'un mémoire, séminaire, conférence, cours, etc.). Ces enseignements sont également ouverts aux autres étudiant-es, selon des modalités définies par les responsables de parcours.

STAGE EN VOIE RECHERCHE

L'étudiant-e en VR est invité-e à réaliser un stage en laboratoire, ou dans certains cas un stage dans une structure professionnelle, sur un sujet en lien direct avec son projet de mémoire et, le cas échéant, de thèse. Ce stage est de courte durée (deux à trois mois) pour les étudiant-es souhaitant soutenir en juin, ou d'une durée plus longue (quatre à six mois) pour ceux et celles soutenant en septembre. La convention de stage intègre le dégagement de créneaux (peu nombreux) permettant à l'étudiant-e de participer aux séminaires de la fin du S3.

LE CRÉNEAU DU S3 EST ORGANISÉ AUTOUR DE QUATRE CONTENUS :

- **LIRE-ÉCRIRE** : atelier de lecture et d'écriture de textes de recherche (en français et en anglais). L'objectif de cet atelier est d'accompagner le processus d'écriture d'une recherche scientifique. Durant la première séquence, démarrante au S3, des textes seront soumis à lecture et discussion communes. Durant la seconde séquence, au S4, les étudiant-es présenteront une discussion de plusieurs textes liés à leurs projets de recherche.
- **MÉTHODO (Méthodologie de la recherche en sciences sociales)** : un enseignement, fondé sur la présentation de cas concrets de choix : choix du terrain, choix des sources, choix des outils de traitement des données, etc.
- **RIA (Recherche, Innovation et Action)** : un format pour expliciter les options offertes aux étudiant-es (CIFRE [Convention industrielle de formation par la recherche], contrats de collaboration) et les différentes modalités d'articulation de la recherche et de l'action en urbanisme (Recherche Action, Recherche en appui aux politiques publiques). Ce module est articulé avec des présentations de programmes de recherche.

LE CRÉNEAU DU S4 APPROFONDIT ET DIVERSIFIE CES CONTENUS :

- **SEM (Séminaire collectif)** : Un format de séminaire collectif avec au minimum deux enseignant-es pour partager des informations transversales et faire le point sur l'acquisition d'infos, de savoirs, de pratiques. Il prend parfois le format de « confessionnal » pour débriefer un-e étudiant-e.
- **EPIST (Épistémologie de la recherche en sciences sociales)** : Un enseignement de type magistral pour transmettre des fondamentaux théoriques.
- **OUTILS** : Traitement de données quantitatives et qualitatives, dispositifs d'observation des environnements et des comportements, recherche participative, visualisation (du dessin à la cartographie), photo, vidéo.

CONTACTS DE LA VOIE RECHERCHE

Responsables pédagogiques :

Nacima **BARON** (nacima.baron@enpc.fr)

Gwendal **SIMON** (gwendal.simon@univ-eiffel.fr)

Secrétariat pédagogique : Magali **DE OLIVEIRA** (magali.de-oliveira@u-pec.fr)

PROGRAMME DE LA VOIE RECHERCHE 2021-2022

Sept. 2021		Oct. 2021		Nov. 2021		Déc. 2021		Janv. 2022	
		40	VR (1) Accueil des étudiantes	44	VR (5)	48	VR (9)	1	VR (13)
		41	VR (2)	45	VR (6)	49	VR (10)	2	VR (1)
38	Semaine de rentrée	42	VR (3)	46	VR (7)	50	VR (11)	3	
39	Semaine d'Activités communes	43	VR (4)	47	VR (8)	51	VR (12)	4	VR (2) Soutenance Projet de Mémoire

Fév. 2022		Mars 2022		Avr. 2022		Mai 2022		Juin 2022	
5	VR (3)	9	VR (6)	13 14		18	VR (10)	22	
6	VR (4)	10	VR (7)	15		19	VR (11) Soutenance	23	
7	VR (5)	11	VR (8)	16		20	VR (12) Soutenance	24	
8		12 13	VR (9)	17		21		25	Candidature École doctorale

Important : Ce calendrier est provisoire et susceptible d'être modifié.



LATTS | LABORATOIRE TECHNIQUES
TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS

LMMT Laboratoire
Ville
Mobilité
Transport

Futurs Urbains
ARCHITECTURE AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENT TRANSPORT
Urban Futures

PARIS-EST SUP ÉCOLE DOCTORALE
Ville, Transports et Territoires

MASTER 2

Développement urbain intégré : Stratégies et projets (parcours en alternance)

2021-2022

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsables du parcours Développement urbain intégré :

Nadia ARAB (nadia.arab@univ-paris-est.fr)

Yoan MIOT (yoan.miot@univ-eiffel.fr)

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr) - 01 71 40 80 90

2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

Le parcours DUI - Développement Urbain Intégré : stratégies et projets est un parcours en alternance qui forme de futur-es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée.

Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ?

Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décloisonner les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences.

Organisé selon un principe d'alternance entre université et organisme professionnel, le parcours DUI s'appuie sur des modalités de professionnalisation qui articulent savoirs universitaires et expériences professionnelles. Cette alternance est d'autant plus importante que le contexte actuel suppose des innovations qui interpellent la recherche urbaine autant que l'inventivité quotidienne des professionnel·les. L'aller-retour entre université et organisme professionnel se traduit également par des modalités d'enseignement qui s'appuient sur les situations rencontrées en entreprise, et par des modalités de contrôle des connaissances adaptées à la situation spécifique des apprenti·es. Ces modalités placent les étudiant·es/apprenti·es dans une posture pro-active et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Ce parcours défend une professionnalisation adossée aux savoir-faire de la démarche de recherche pour outiller les futur-es professionnel·les dans leur capacité à explorer et formaliser des problèmes et des enjeux inédits. Ce pari, en apparence contre-intuitif pour un parcours en apprentissage, reçoit de très bons échos tant des partenaires socioéconomiques que des étudiant·es.

CONTACTS DU PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Responsables pédagogiques :

Nadia ARAB (nadia.arab@univ-paris-est.fr).

Yoan MIOT (yoan.miot@univ-eiffel.fr).

Suivi des partenariats :

Marie-Paule ROUSSEAU (marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr).

Suivi des apprenti·es :

Romain BRIOT (romainbriot@hotmail.com).

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr).

Équipe pédagogique : Nadia ARAB, Raffaele BARBATO, Romain BRIOT, Hélène CHARREIRE, Gilles CRAGUE, Sophie DIDIER, Gilles JEANNOT, Pascal MADRY, Amandine MILLE, Yoan MIOT, Françoise NAVARRE, Lhouany SIESSIE, Valérie SNITER, Taoufik SOUAMI, Ana Cristina TORRES, Anthony XIMENEZ, Pierre ZEMBRI, et d'autres universitaires et professionnel·les intervenant ponctuellement.

2.2 DESCRIPTION DES COMPÉTENCES, UNITÉS D'ENSEIGNEMENT (UE) ET COURS

ECTS : *European Credit Transfer and Accumulation System* / Système européen de transfert et d'accumulation de crédits.

COMPÉTENCE 1

CONTEXTUALISER, SPATIALISER ET PROBLÉMATISER L'ACTION URBAINE

UE 1 - FONDAMENTAUX - CONTEXTUALISER, SPATIALISER ET PROBLÉMATISER L'ACTION URBAINE INTÉGRÉE

Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	6

COURS 1 - CONTEXTUALISER L'ACTION URBAINE

Responsable : Yoan MIOT

Heures	18h
PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : mise en situation professionnelle (rédaction d'un cahier des charges) visant à rendre compte de l'importance de la contextualisation dans l'exploration de problèmes urbains et territoriaux. Ainsi, l'activité de contextualisation s'effectue de manière multiscale et appréhende autant des dimensions spatiales, sociales, économiques que les systèmes d'acteurs.	
MÉTHODES D'ÉVALUATION : évaluation commune avec le cours « Comprendre les acteurs et les cadres d'action », dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.	

COURS 2 - COMPRENDRE LES ACTEURS ET LES CADRES D'ACTION

Responsables : Nadia ARAB, Romain BRIOT, Françoise NAVARRE

Heures	27h
PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : séquence centrée sur la connaissance des acteurs de la fabrique urbaine et de leurs conditions d'intervention. Une attention particulière est portée à l'action publique locale : les collectivités, leurs rôles, leurs compétences, leurs évolutions récentes, les finances locales et les principaux termes de l'action publique (une politique, un problème public, un secteur d'action, etc.). En complément, un rappel du panorama des principaux acteurs de la production des villes sera également dressé. Enfin, il s'agira de se familiariser avec la compréhension des logiques d'action (intérêt, pouvoir, interdépendance, etc.).	
MÉTHODES D'ÉVALUATION : évaluation commune avec le cours « Contextualiser l'action urbaine », dans le cadre d'une mise en situation professionnelle.	

**COURS 3 - MÉTHODOLOGIES ET OUTILS DE CONNAISSANCES DES TERRITOIRES
(DIAGNOSTIC, OBSERVATION, ÉVALUATION, VEILLE, PROSPECTIVE)**

Responsable : Anthony XIMENEZ

Heures	18h
---------------	-----

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : cours croisant apport théorique et méthodologique, sur les outils et méthodes de production d'information et de connaissance territorialisées. Cet enseignement d'observation vise l'acquisition de compétences en analyse territoriale par un travail sur les démarches de diagnostic et l'approfondissement des concepts d'évaluation, de veille et de prospective territoriales. Ce cours accompagne les étudiant-es dans la définition des enjeux territoriaux et dans la mobilisation de la connaissance territoriale pour l'élaboration de l'action.

MÉTHODES D'ÉVALUATION : l'évaluation, en contrôle continu, s'articule avec le workshop et le cours « Contextualiser l'action urbaine ». Elle consiste en la production d'un diagnostic territorial contextualisé et problématisé au regard de la commande du workshop.

COMPÉTENCE 2

AGIR EN MODE PROJET DANS DES SYSTÈMES D'ACTEURS COMPLEXES

UE 2 - AGIR EN MODE PROJET DANS DES SYSTÈMES D'ACTEURS COMPLEXES (1/2)

Semestre	Premier semestre (S3)
-----------------	-----------------------

ECTS	6
-------------	---

COURS 1 - MÉTHODOLOGIE ET OUTILS DU MODE PROJET

Responsables : Nadia ARAB, Romain BRIOT et Lhouany SIESSIE

Heures	36h
---------------	-----

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : le mode projet est devenu un mode privilégié de l'action publique et privée. Une première séquence de cet enseignement expose les fondements et les grands principes du fonctionnement en mode projet, une deuxième séquence prépare à la méthodologie du projet d'aménagement urbain, la troisième séquence examine le rapport à l'action et au mode projet en situation d'innovation.

MÉTHODES D'ÉVALUATION : travail de groupe en séance, ou dossier.

COURS 2 - COOPÉRATION ET JEUX D'ACTEURS

Responsable : Gilles JEANNOT

Heures	9h
---------------	----

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : à partir d'études de cas, ainsi que des théories des organisations : formation aux relations inter-acteurs.

MÉTHODES D'ÉVALUATION : pas d'évaluation.

UE 5 - AGIR EN MODE PROJET DANS DES SYSTÈMES D'ACTEURS COMPLEXES (2/2)

Semestre	Second semestre (S4)
ECTS	9

COURS 1 - RÉPONDRE À UN APPEL À PROJET / CONSTRUIRE ET RÉPONDRE À UN APPEL D'OFFRE

Responsables : Romain BRIOT et Lhouany SIESSIE

Heures	15h
---------------	-----

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : le cours vise la connaissance des logiques d'appels à projet et d'appels d'offre. Il s'agit d'explorer les différentes procédures et leurs documents cadres, de se familiariser avec les dossiers, de savoir organiser une consultation, de passer commande ou de répondre à un appel d'offres /à projets. Ce cours passe par l'acquisition de savoirs préalables :

- Exposé des différents types de procédures et de marchés publics.
- Exposé de la nature et du contenu des documents contractuels d'un dossier de consultation.
- Exposé des documents à remettre par les prestataires.

MÉTHODES D'ÉVALUATION : une mise en situation est proposée à partir de dossiers de consultation réels remis aux étudiant-es (par binôme) où il s'agit d'analyser la commande, de reformuler les objectifs et les attentes, de proposer des modalités de pilotage et d'instances de validation.

COURS 2 - USAGES, USAGER-ES ET PARTICIPATION

Responsable : Anthony XIMENEZ

Heures	18h
---------------	-----

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : après être revenu, y compris avec un regard distancié et critique, sur les notions d'usages et de participation et leur diffusion dans le champ urbain, cet enseignement prépare les étudiant-es à acquérir un savoir-faire dans l'approche des usages de l'espace et, dans une moindre mesure, de la participation.

MÉTHODES D'ÉVALUATION : travaux de groupe en séance TD/ou dossier

COMPÉTENCE 3
INTÉGRER DES ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

UE 3 - INTÉGRER DES ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX (1/2)

Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	6

Après une introduction au développement urbain intégré (Nadia Arab, Romain Briot et Yoan Miot) l'UE 3 est organisée autour de deux enseignements, l'un centré sur l'économie et l'emploi et l'autre sur l'urbanisme de gestion.

COURS 1 - Développement urbain intégré : économie et emploi
Responsables : Gilles CRAGUE

Heures	27h
PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : ce cours explore les problématiques liées aux enjeux économiques de l'urbanisme et de l'aménagement, en s'appuyant en particulier sur des exemples d'actions intégrées et leurs stratégies (stratégies urbaines intégrées). Cette dimension sera notamment abordée via des études de cas et/ou des visites de terrains.	
MÉTHODES D'ÉVALUATION : l'évaluation s'effectuera en contrôle continu.	

COURS 2 - Urbanisme de gestion
Responsable : Amandine MILLE

Heures	21h
PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : cet enseignement a pour objectif de sensibiliser aux opérations de transformation et organisation de l'espace urbain dont les modalités procèdent avant tout de logiques de gestion des espaces, de leurs fonctionnements et de leurs usages.	
MÉTHODES D'ÉVALUATION : l'évaluation s'effectuera en contrôle continu.	

UE 4 - WORKSHOP

Semestre	Premier semestre (S3)
ECTS	12

WORKSHOP

Responsables : Nadia ARAB et Yoan MIOT

Heures	82h
PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : le workshop met en œuvre une démarche de recherche-action pour explorer, identifier et comprendre des problèmes concrets liés à des stratégies et/ou enjeux de développement urbain intégré à l'échelle de projets opérationnels et/ou d'élaboration de politiques publiques territorialisées. Il s'agit de	

produire de la connaissance sur les problèmes posés par le développement urbain intégré et d'explorer et concevoir des approches adaptées. Les apprenti-es travailleront sur un ou des cas proposés par un ou des partenaires professionnels. Le travail conduit par les étudiant-es sera articulé à d'autres enseignements du parcours notamment ceux en liens avec les méthodes de la connaissance des territoires et avec les méthodes de la coopération et de la participation.

Le workshop se traduit par la réalisation d'un rapport et s'achève par une journée d'études dite « Les Ateliers du Développement Urbain Intégré ». À destination du milieu professionnel et académique, cette journée est conçue, organisée et animée par les étudiant-es. Il s'agira, à partir du travail conduit et d'interventions de professionnel·les et chercheurs et chercheuses, de valoriser le travail de workshop et de mettre en discussion des enjeux et problèmes spécifiques posés par des démarches de développement urbain intégré.

MÉTHODES D'ÉVALUATION : évaluation collective et individuelle des travaux menés dans le cadre de la réponse à la commande et dans la conception et mise en œuvre de la journée d'études.

UE 6 - INTÉGRER DES ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX (2/2)

Semestre	Second semestre (S4)
ECTS	9

SÉMINAIRES THÉMATIQUES

Heures	112h
---------------	------

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : ensemble de séminaires thématiques d'une à deux journées chacun. Ils ont chacun pour objectif d'aborder un secteur d'action publique pour en expliquer le fonctionnement spécifique et pour explorer les enjeux et/ou problèmes de développement urbain intégré qui y sont associés. Six thématiques seront explorées à travers des enseignements approfondis :

- Action sur le commerce existant.
- Transition écologique et développement urbain intégré.
- Mobilité, espaces publics au prisme de la transition écologique.
- Cohésion au prisme du développement urbain intégré.
- Santé et territoires.
- Projets urbains intégrés.

MÉTHODES D'ÉVALUATION : parmi les différents séminaires suivis, les étudiant-es réaliseront trois travaux : l'un obligatoire (projets urbains intégrés), les deux autres au choix parmi les séminaires Transition écologique ou Mobilité ou Cohésion.

VOYAGE D'ÉTUDES

Heures	20h
---------------	-----

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : le voyage d'études a pour but, sur une semaine, d'explorer *in situ* la question du développement intégré.

MÉTHODES D'ÉVALUATION : réalisation collective d'un carnet de voyage.

UE 7 – MÉMOIRE ET ATELIER D'ANALYSE DE PRATIQUES

Semestre	Second semestre (S4)
ECTS	12

SÉMINAIRE D'ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE À LA RÉALISATION D'UN MÉMOIRE

Responsables : Nadia ARAB et Amandine MILLE

Heures	10h
---------------	-----

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : accompagnement méthodologique des étudiant-es dans la réalisation du mémoire de fin d'études, adossé aux expériences professionnelles en alternance. Outre un rappel des principes de réalisation d'un mémoire, le séminaire accompagnera les étudiant-es dans l'identification d'une problématique de développement urbain intégré.

MÉTHODES D'ÉVALUATION : évaluation du mémoire et de sa soutenance.

ATELIER D'ANALYSE DE PRATIQUES

Responsables : Nadia ARAB et Yoan MIOT

Heures	30h
---------------	-----

PRÉSENTATION SUCCINCTE DU COURS : l'atelier d'analyse de pratiques est une démarche de formation mettant au cœur des apprentissages la réflexivité des étudiant-es en particulier à partir de leur expérience professionnelle en alternance. L'atelier d'analyse de pratiques consiste donc à travailler sur des problèmes concrets, tirés des situations professionnelles des étudiant-es, tout en permettant de faire un retour sur les savoirs et savoir-faire acquis lors des enseignements pratiques et théoriques.

MÉTHODES D'ÉVALUATION : l'atelier d'analyse de pratique donne lieu à l'élaboration d'un portfolio par les étudiant-es, témoin et support de l'engagement dans le monde des praticien-nes. Il sera examiné au moment de la soutenance de fin d'études (mémoire et portfolio).

2.3 EMPLOI DU TEMPS DE L'ANNÉE 2021-2022

PREMIER SEMESTRE (S3) – principale salle de cours : A120.

Les salles A116 et A117 sont des salles supplémentaires pour les travaux en groupes.

Le premier semestre de l'année de Master 2 équivaut au troisième semestre du Master, dans son ensemble (S3).

	06 sept Lundi	07 sept Mardi	08 sept Mercredi	09 sept Jeudi	10 sept Vendredi
9h30-12h30	Rentrée DUI	Introduction au développement urbain intégré - R. Briot	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - R. Briot	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - R. Briot
14h-17h	Introduction au développement urbain intégré - N. Arab	Introduction au développement urbain intégré - Y. Miot	Workshop - N. Arab et Y. Miot	Workshop - N. Arab et Y. Miot	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	13 sept Lundi	14 sept Mardi	15 sept Mercredi	16 sept Jeudi	17 sept Vendredi
9h30-12h30	Contextualiser l'action urbaine - Y. Miot	Contextualiser l'action urbaine - Y. Miot	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - R. Briot	Workshop - N. Arab et Y. Miot	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez
14h-17h			Travail en autonomie - Workshop Salles A116 - A117	Travail en autonomie - Workshop Salles A116 - A117	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	20 sept Lundi	21 sept Mardi	22 sept Mercredi	23 sept Jeudi	24 sept Vendredi
9h30-12h30	Workshop - N. Arab et Y. Miot - Terrain				Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
14h-17h					
17h-18h					

	27 sept Lundi	28 sept Mardi	29 sept Mercredi	30 sept Jeudi	1er oct Vendredi
9h30-12h30	Contextualiser l'action urbaine - Y. Miot	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - F. Navarre	Travail en autonomie - Workshop Salles A116 - A117	Travail en autonomie - Workshop Salles A116 - A117	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez
14h-17h		Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - F. Navarre	Workshop - N. Arab et Y. Miot	Travail en autonomie - Workshop Salles A116 - A117	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague - A219
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	04 oct Lundi	05 oct Mardi	06 oct Mercredi	07 oct Jeudi	08 oct Vendredi
9h30-12h30	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - F. Navarre	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez	Préparation examen UE1 SALLES A116 - A117	Travail en autonomie - Workshop Salles A116 - A117	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez
14h-17h	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - N. Arab	Préparation examen UE1 SALLES A116 - A117	EXAMEN FINAL UE 1 - N. Arab, R. Briot, Y. Miot	Workshop - N. Arab et Y. Miot	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	25 oct Lundi	26 oct Mardi	27 oct Mercredi	28 oct Jeudi	29 oct Vendredi
9h30-12h30	Atelier d'analyse de pratiques - N. Arab et Y. Miot	Workshop - N. Arab et Y. Miot	Workshop - N. Arab et Y. Miot	Workshop - N. Arab et Y. Miot	Workshop - N. Arab et Y. Miot
14h-17h	Méthodologie et outils de connaissance des territoires - A. Ximenez	Travail en autonomie - Workshop Salles A116 - A117	Travail en autonomie - Workshop Salles A116 - A117	Travail en autonomie - Workshop Salles A116 - A117	Travail en autonomie - Workshop Salles A116 - A117
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	1er nov Lundi	02 nov Mardi	03 nov Mercredi	04 nov Jeudi	05 nov Vendredi
9h30-12h30	Férié	Workshop - Restitution intermédiaire - N. Arab, R. Briot, et Y. Miot	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - N. Arab	Méthodologie et outils du mode projet - L. Siessie	Méthodologie et outils du mode projet - L. Siessie
14h-17h			Workshop - N. Arab et Y. Miot	Workshop - En autonomie Salles A116 - A117	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h-18h			Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	22 nov Lundi	23 nov Mardi	24 nov Mercredi	25 nov Jeudi	26 nov Vendredi
9h30-12h30	Atelier d'analyse de pratiques - N. Arab et Y. Miot	Méthodologie et outils du mode projet - R. Briot	Comprendre les acteurs et les cadres d'actions - N. Arab	Workshop - N. Arab et Y. Miot	Méthodologie et outils du mode projet - R. Briot
14h-17h	Workshop - N. Arab et Y. Miot	Méthodologie et outils du mode projet - R. Briot	Workshop - En autonomie Salles A116 - A117	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague - A219	Développement urbain intégré : économie et emploi - G. Crague
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	29 nov Lundi	30 nov Mardi	1er déc Mercredi	02 déc Jeudi	03 déc Vendredi
9h30-12h30	Workshop - N. Arab et Y. Miot Salles A116 - A117	Workshop - N. Arab et Y. Miot Salles A116 - A117	Workshop - N. Arab et Y. Miot Salles A116 - A117	Workshop - N. Arab et Y. Miot Salles A116 - A117	Workshop - Restitution finale - N. Arab, Y. Miot, R. Briot
14h-17h	Travail en autonomie - Workshop Salles A116 - A117				
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	

	03 janv Lundi	04 janv Mardi	05 janv Mercredi	06 janv Jeudi	07 janv Vendredi
9h30-12h30	Atelier d'analyse de pratiques - N. Arab et Y. Miot	Innovation et conduite de projets - N. Arab	Méthodologie et outils du mode projet - L. Siessie	Urbanisme de gestion - A. Mille	Innovation et conduite de projets - N. Arab
14h-17h	Coopération et jeux d'acteurs - G. Jeannot	Coopération et jeux d'acteurs - G. Jeannot	Méthodologie et outils du mode projet - L. Siessie	Travail en autonomie	Coopération et jeux d'acteurs - G. Jeannot - A219
17h-18h	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie	Travail en autonomie

	10 janv Lundi	11 janv Mardi	12 janv Mercredi	13 janv Jeudi	14 janv Vendredi
9h30-12h30	Urbanisme de gestion - A. Mille	Urbanisme de gestion - A. Mille	Méthodologie et outils du mode projet - L. Siessie	Urbanisme de gestion - A. Mille	Innovation et conduite de projets - N. Arab
14h-17h			Méthodologie et outils du mode projet - L. Siessie		Bilan du semestre - N. Arab et Y. Miot
17h-18h			Travail en autonomie		Travail en autonomie

2.4 CALENDRIER D'ALTERNANCE 2021-2022

Semaine	du	au	Lu	Ma	Me	Je	Ve
34	2021.08.23	2021.08.27	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
35	2021.08.30	2021.09.03	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
36	2021.09.06	2021.09.10	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
37	2021.09.13	2021.09.17	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
38	2021.09.20	2021.09.24	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
39	2021.09.27	2021.10.01	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
40	2021.10.04	2021.10.08	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
41	2021.10.11	2021.10.15	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
42	2021.10.18	2021.10.22	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
43	2021.10.25	2021.10.29	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
44	2021.11.01	2021.11.05	Férié	Cours	Cours	Cours	Cours
45	2021.11.08	2021.11.12	Cours	Cours	Cours	Férié	Cours
46	2021.11.15	2021.11.19	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
47	2021.11.22	2021.11.26	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
48	2021.11.29	2021.12.03	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
49	2021.12.06	2021.12.10	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
50	2021.12.13	2021.12.17	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
51	2021.12.20	2021.12.24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
52	2021.12.27	2021.12.31	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
01	2022.01.03	2022.01.07	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
02	2022.01.10	2022.01.14	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
03	2022.01.17	2022.01.21	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
04	2022.01.24	2022.01.28	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
05	2022.01.31	2022.02.04	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
06	2022.02.07	2022.02.11	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
07	2022.02.14	2022.02.18	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
08	2022.02.21	2022.02.25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
09	2022.02.28	2022.03.04	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
10	2022.03.07	2022.03.11	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
11	2022.03.14	2022.03.18	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
12	2022.03.21	2022.03.25	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
13	2022.03.28	2022.04.01	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
14	2022.04.04	2022.04.08	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
15	2022.04.11	2022.04.15	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
16	2022.04.18	2022.04.22	Férié	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
17	2022.04.25	2022.04.29	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
18	2022.05.02	2022.05.06	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
19	2022.05.09	2022.05.13	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
20	2022.05.16	2022.05.20	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
21	2022.05.23	2022.05.27	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Férié	Entreprise
22	2022.05.30	2022.06.03	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
23	2022.06.06	2022.06.10	Férié	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
24	2022.06.13	2022.06.17	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
25	2022.06.20	2022.06.24	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
26	2022.06.27	2022.07.01	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
27	2022.07.04	2022.07.08	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
28	2022.07.11	2022.07.15	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Férié	Entreprise
29	2022.07.18	2022.07.22	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
30	2022.07.25	2022.07.29	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
31	2022.08.01	2022.08.05	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
32	2022.08.08	2022.08.12	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
33	2022.08.15	2022.08.19	Férié	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
34	2022.08.22	2022.08.26	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
35	2022.08.29	2022.09.02	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
36	2022.09.05	2022.09.09	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
37	2022.09.12	2022.09.16	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
38	2022.09.19	2022.09.23	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
39	2022.09.26	2022.09.30	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
40	2022.10.03	2022.10.07	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
41	2022.10.10	2022.10.14	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
42	2022.10.17	2022.10.21	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
43	2022.10.24	2022.10.28	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise	Entreprise
44	2022.10.31	2022.11.04	Entreprise	Férié	Entreprise	Entreprise	Entreprise

Lieu de formation : École d'Urbanisme de Paris (EUP).

Rentrée à l'EUP : 6 septembre 2022.

Période des comités de pilotage : janvier 2022.

Période de Jury semaine 1 : février 2022.

Période de Jury semaine 2 : juin 2022.

Période de soutenance : septembre 2022.

Fin de formation : 30 septembre 2022.

L'apprenti-e dispose de trois mois (sous réserve de valider le cursus antérieur requis) avant le début de la formation pour débiter son contrat d'apprentissage.

Attention : pendant la durée du contrat d'apprentissage, 25% du temps de formation sont obligatoires.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2021-2022

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE	p. 44
3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	p. 49
3.3 VIE ÉTUDIANTE /INFORMATIONS PRATIQUES	p. 50
3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	p. 54
3.5 VENIR À L'EUP	p. 57



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sse-s de conférences,
- Professionnel-le-s associé-es,
- Attaché-es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant-es (doctorant-es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant-es de l'EUP habilité-es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

felix.adisson@univ-eiffel.fr

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien

julien.aldhuy@u-pec.fr

Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

ARAB Nadia

nadia.arab@univ-paris-est.fr

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Fiches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARTIOLI Francesca

francesca.artioli@u-pec.fr

Analyse des politiques publiques - Gouvernance urbaine - Régulation politique des villes - Réformes territoriales - Projets d'aménagement - Foncier public - Réseaux et infrastructures d'approvisionnement urbain - Méthode comparative.

BALLIF Florine

florine.ballif@u-pec.fr

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

nacima.baron@enpc.fr

Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BEHAR Daniel

daniel.behar@u-pec.fr

Développement territorial - Pouvoirs locaux - Métropolisation - Grand Paris - Stratégies territoriales.

BRINIS Selma

selma.brinis@hotmail.com

Histoire du chemin de fer - Histoire urbaine - Patrimoine ferroviaire - Réseaux de transport et urbanisation - Méthodes de cartographie en SIG - Terrain de recherche actuel : la région Île-de-France.

CARRIOU Claire

claire.carriou@u-pec.fr

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

CHEDID Rita

rita.chedid@u-pec.fr

Développement territorial - Mobilité résidentielle - Économie territoriale - Stratégie territoriale - Pratiques de planification spatiale - Observation urbaine - Urbanisme opérationnel : plans locaux d'urbanisme au Liban - Villes post-crise.

- CLERVAL Anne** anne.clerval@univ-eiffel.fr
Gentrification - Ségrégation - Dynamiques socio-spatiales - Rapports sociaux de domination.
- COUDROY DE LILLE Laurent** coudroy@u-pec.fr
Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.
- CUNY Cécile** cecile.cuny@u-pem.fr
Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Espace et travail ouvriers - Territoires logistiques - Urbanisme participatif - Photographie collaborative - Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).
- DANG VU Hélène** helene.dang-vu@univ-eiffel.fr
Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire.
- DAUBAS Charles** charles.daubas@u-pec.fr
Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.
- DE TILIÈRE Guillaume** guillaume.de-tiliere@univ-eiffel.fr
Lien entre les transports, la mobilité et l'aménagement - Planification et conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.
- DELAPLACE Marie** marie.delaplace@univ-eiffel.fr
Outils, acteurs et politiques de développement territorial à différentes échelles concernant les infrastructures et services de transport - Innovations technologiques ou servicielles - Tourisme - Finance collaborative - Économie verte - Économie sociale.
- DIDIER Sophie** sophie.didier@univ-eiffel.fr
Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.
- DORSO Franck** franck.dorso@u-pec.fr
Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.
- DRIANT Jean-Claude** driant@u-pec.fr
Socio-économie et politiques du logement - Logement des ménages à faibles ressources - Politiques locales de l'habitat et politiques urbaines.
- GARDESSE Camille** camille.gardesse@u-pec.fr
Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.
- GROUEFF Lucinda** lucinda.groueff@u-pec.fr
Anthropologie visuelle - Images et récits de ville - Pratiques et représentations de modes d'habiter - Approches sensibles et expérimentales - Art et espace public - Dispositifs participatifs.
- GUELTON Sonia** guelton@u-pec.fr
Développement local et financement de l'urbanisation : économie territoriale et économie de l'aménagement - Économie foncière - Financement et risque dans les projets - Reconversion de terrains publics.
- JAGLIN Sylvie** sylvie.jaglin@univ-eiffel.fr
Politique, gestion et régulation des services en réseaux - Gouvernance urbaine et action publique dans les villes du Sud - Émergence économique, urbanisation et transitions infrastructurelles au Sud - Énergie, eau potable, déchets dans les villes en développement - Politiques néolibérales, pauvreté et accès aux services essentiels.

JARRIGEON Anne anne.jarrigeon@univ-eiffel.fr

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KHALIL Richart richard.khalil@u-pec.fr

Droit à la ville - Dynamiques foncières - Diagnostic urbain - Mutation urbaine - Dynamiques immobilières - Méthodes participatives - Espace public - Projet urbain - Ségrégation urbaine - Logement abordable - Urbanisme communautaire - Branding municipal - Petites et moyennes villes - Représentations sociales et spatiales - Exclusion urbaine - Revitalisation - Liban - Urbanisme Arabe - Urbanisme rural - ODD (Objectifs de développement Durable).

KORSU Emre emre.korsu@univ-eiffel.fr

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LACROIX Guillaume guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

LAPALUD Pascale pascale.lapalud@univ-eiffel.fr

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LARRUE Corinne corinne.larrue@u-pec.fr

Analyse des politiques publiques - Politiques environnementales : élaboration, mise en œuvre, évaluation - Gestion des ressources naturelles - Problèmes environnementaux : pollutions, risque inondation, changement climatique.

LE NÉCHET Florent florent.le-nechet@univ-eiffel.fr

Liens entre forme urbaine et mobilité quotidienne - Dynamiques métropolitaines en Europe - Géomatique appliquée aux interactions transport/aménagement.

LEFÈVRE Christian christian.lefevre@univ-eiffel.fr

Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

LELÉVRIER Christine christine.lelevrier@u-pec.fr

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane stephane.mercier@u-pem.fr

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

MIOT Yoan yoan.miot@univ-eiffel.fr

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme jerome.monnet@univ-eiffel.fr

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRÉ Françoise navarre@u-pec.fr

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

ORILLARD Clément clement.orillard@u-pec.fr

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud arnaud.passalacqua@m4x.org

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne anne.petillot@u-pec.fr

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

PISTONI Roberta roberta.pistoni@univ-eiffel.fr

Transition énergétique - Planification durable des villes et territoires - Métabolisme urbain et territorial - Politiques environnementales et énergétiques - Planification et politiques publiques du paysage - Jeux d'acteurs pour la mise en place de la transition énergétique - Aires géographiques : Pays-Bas, Italie.

POINSOT Philippe philippe.poinsot@univ-eiffel.fr

Économie territoriale - Économie des transports - Évaluation économique des politiques publiques - Développement économique régional et local - Histoire de la pensée économique.

RACHMUEHL Virginie rachmuhl@gret.org

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel emmanuel.redoutey@u-pec.fr

Assistance à la maîtrise d'ouvrage - Programmation - Sociologie urbaine.

SIESSIE Lhouany siessie.lhouany@gmail.com

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendal gwendal.simon@univ-eiffel.fr

Sociologie - Urbanisme - Tourisme et loisirs dans les espaces urbains : ville touristique, ville festive, politique de l'éphémère - Coprésence habitant-touriste - Pratiques et mobilités de loisirs et de tourisme - Pratiques du hors quotidien - Mobilité longue distance.

SIMONNEAU Claire claire.simonneau@univ-eiffel.fr

Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

SOUAMI Taoufik taoufik.souami@univ-eiffel.fr

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav vaclav.stransky@enpc.fr

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina ana-cristina.torres@u-pec.fr

Écologie urbaine - Écologie politique - Justice Environnementale - Conservation de la biodiversité - Intendance environnementale.

VANIER Martinmartin.vanier@u-pec.fr

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsaelsa.vivant@univ-paris-est.fr

Culture - Ville créative - Artiste et urbanisme - Créativité innovation urbanisme - Travail, bureau d'études en urbanisme - Auto-entrepreneurs.

WENGLENSKI Sandrinesandrine.wenglenki@univ-eiffel.fr

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierrepierre.zembri@enpc.fr

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcusmarcus.zepf@u-pec.fr

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

CO-DIRECTEURS

Jérôme Monnet
(Université Gustave Eiffel)

Marcus Zepf
(UPEC)

ASSISTANCE DE DIRECTION

Gestion des vacances d'enseignement
Khadija Mechety
khadija.mechety@univ-eiffel.fr

SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes pédagogiques
Suivi des voyages d'études
Chantal Ferreira
responsable
chantal.ferreira@u-pec.fr
Véronique Foucher
gestionnaire (50%)
veronique.foucher@u-pec.fr

BUREAU D'AIDE À

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Aide à la recherche de stages
Conventions de stage
Conventions de stage
Gestion de l'annuaire des anciens.nes diplômés.es et des étudiant.es
Sandrine Vazquez
sandrine.vazquez@u-pec.fr

SERVICE COMMUNICATION

Organisation de l'évènementiel
Site web et réseaux sociaux
Éditions de documents de communication
Adeline Gasnier
adeline.gasnier@u-pec.fr

CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES

Samia El Mars
samia.el-mars@univ-eiffel.fr
Béatrice Perruchot
beatrice.perruchot@u-pec.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des inscriptions administratives et pédagogiques, réservations des salles (demandes internes), organisation des études et des jurys
Valérie Camard
M2 PROMU, M2 DUJ, M2 HRU
valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90
Elsa Candia
M1, M2 AUDE
elsa.candia@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 70
Magali de Oliveira
M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2)
magali.de-oliveira@u-pec.fr | 01 71 40 80 35

Marine Tritz

M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XP,
Informations mobilité encadrée à l'étranger, aides à la mobilité, séjours d'études, stages
marine.tritz@u-pec.fr | 01 71 40 80 34

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations, gestion des inscriptions, admissions
Marie-Claire Coco - M2 MOPU
fc-eup@u-pec.fr
Véronique Foucher - DIU GP, DIU D-PRAUG (50%)
veronique.foucher@u-pec.fr

SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les partenaires professionnels et Formation continue
Marie-Paule Rousseau
marie-paule.rousseau@univ-eiffel.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à l'international de l'EUP et du Lab'Urba
Aurélié Messias
aurelie.messias@u-pec.fr

CHAIRE

« AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Animation scientifique de la Chaire
Guillaume Lacroix
guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

PROGRAMME E-CITY

Anne Beerman
Assistante à la direction du programme E-city
anne.beerman@u-pec.fr
Ryma Hachi
Ingénieure de recherche E-city
ryma.hachi@u-pec.fr

BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la recherche bibliographique
José Mayorga
jose.mayorga@u-pec.fr

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

• CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché-es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant-es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

- L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>
- L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

- Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15
- Mardi : 10h-21h15
- Jeudi : 9h-21h45
- Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

• ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT À L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

• LE BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP a pour mission de conseiller et accompagner les étudiant-es de l'école dans leurs démarches de recherche de stage de fin d'études, et dans leur entrée dans le monde professionnel. Il recueille et diffuse des offres de stage et d'emploi. Le BAIP gère administrativement les conventions de stage.

La responsable du BAIP reçoit individuellement les étudiant-es sur rendez-vous pour les conseiller et les préparer à l'insertion professionnelle.

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr / sandrine.vazquez@u-pec.fr

• ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

• SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

• RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222
14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.
Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr
Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>
Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHÈQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <http://www.u-pem.fr/bibliotheque/bibliotheques/>

BIBLIOTHÈQUE DU MAIL DES MÈCHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MÉDIATHÈQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant.es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

- AIDES FINANCIÈRES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

- RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

• ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES - RÉSEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ÉTUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹. Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCÈLEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPÉCIFICITÉS LIÉES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant·es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant·es et les étudiant·es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ÊTES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (ami·es, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ÊTES TÉMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalement.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
 - échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
 - Guide pratique pour s'informer et se défendre : <http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITÉ :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : vieetudiante.harcèlement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiants de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiants de M1 : https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

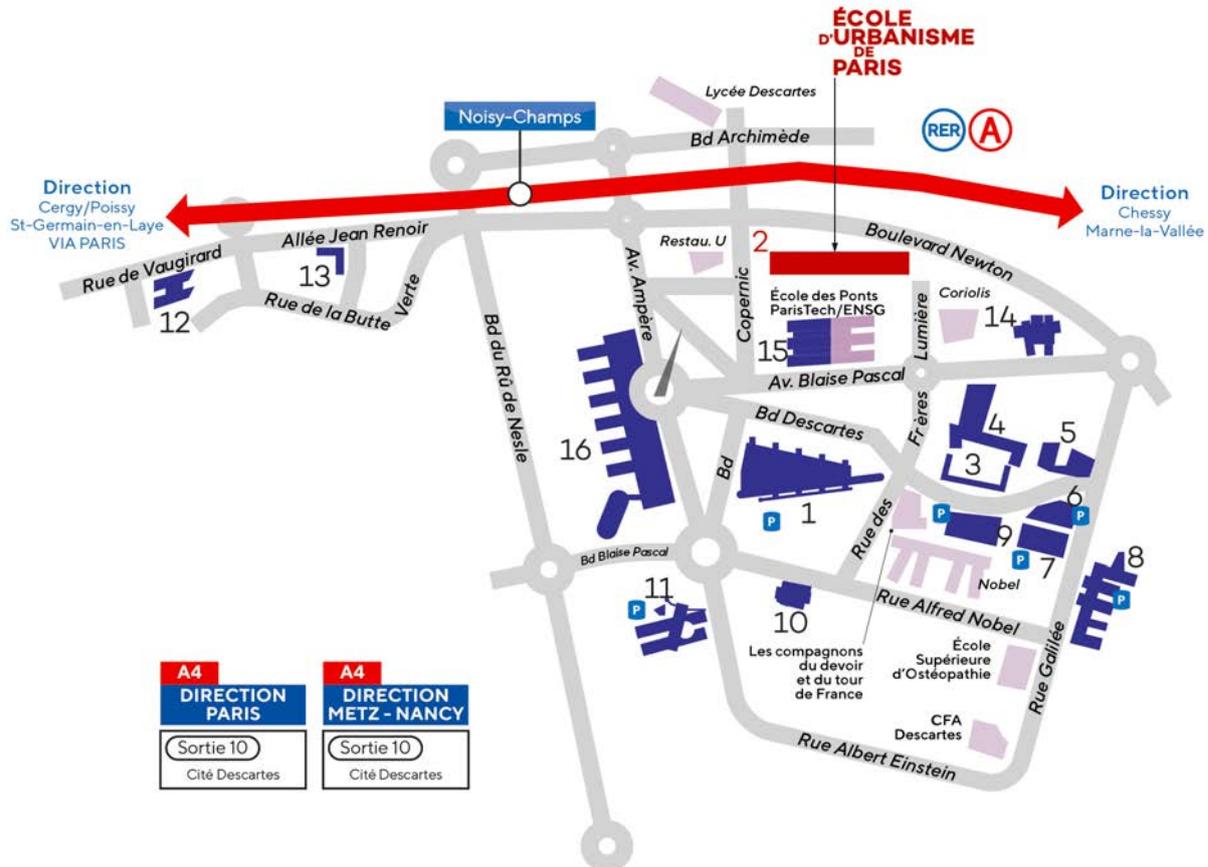
Ce plan d'action se poursuit en 2021-2022 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Imprimé par l'Université Gustave Eiffel

Cité Descartes – Campus de Champs-sur-Marne

Pôle Reprographie - Bâtiment Bienvenüe – F005

Date d'impression : juillet 2021

